

Sujet : [INTERNET] « avis d'enquête publique relative à une demande d'autorisation de construire un parc photovoltaïque sur la commune d'Aubignosc au lieu-dit "Malaga" ».

De : isabelle Lienart <lienart.isabelle@gmail.com>

Date : 29/05/2022 17:33

Pour : pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

LIENART Isabelle

Aubignosc

Madame, Monsieur

Je m'oppose fermement au projet de construction d'une centrale photovoltaïque sur Malaga (Aubignosc).

Pour ma part il n'y a aucun intérêt écologique dans tout cela. Détruire 15ha d'espace naturelle qui contribue elle-même au stockage de CO2.

La société a changé plusieurs fois de nom et qu'en est il des engagements pour la mairie. Une société étrangère, du matériel étranger, du personnel (on suppose qu'il sera étranger) faites le calcul et voyez si tous ces déplacements, ce matériel importé, coûtera et surtout dépensera en CO.

Si Monsieur le maire pense contribuer à l'écologie, pourquoi ne veut il pas valider le projet de panneaux sur un flan de l'autoroute, parce que les terrains ne lui appartient pas et qu'il ne recevra aucun financement.

Pourquoi construire des toilettes qui ont coûté cher en énergie carbone à la commune. De plus lors de la dernière enquête publique, le commissaire enquêteur a mis un avis défavorable à ce projet.

C'est le monde à l'envers, dans les grandes villes on commence à réintroduire de la végétation sur des murs d'immeuble et en campagne on détruit nos forêts pour des centrales photovoltaïques ou éoliennes.

**ALORS ARRETONS CE MASSACRE POUR DE L'ARGENT.
REFLECHISSEZ AVANT DE PRENDRE DE TELLE DECISION
TOUTES CES SOCIETES ETRANGERES QUI VEULENT IMPLANTER LEUR MATERIEL DANS NOTRE
PAYS ET BIEN QU'ELLES AILLENT LES IMPLANTER DANS LE LEUR**

Il y a d'autres solutions, d'autres idées que nous avons fait part à notre maire mais qu'il reste sourd car cela ne lui rapporte rien.

Cordialement